

L'organisation des échanges

I Principes clés

La spécialisation du travail permet simultanément d'accroître la productivité du travail et les quantités produites. Chaque agent a intérêt à proposer le bien ou le service pour lequel il est le plus efficace. Les échanges entre agents économiques permettent de satisfaire leurs besoins réciproques en bénéficiant des effets de la spécialisation des parties.

Le marché est à la fois un lieu d'échange, une institution, et un élément de caractérisation d'un système économique. Sur différents marchés, les échanges s'effectuent par un système de prix qui repose sur la monnaie, élément essentiel dans les échanges.

II Éléments et analyse

A. Le marché et les échanges

1. Les trois fonctions du marché

- **Le marché est le lieu (réel ou symbolique) de confrontation** de l'offre (ressources) et de la demande (emplois) des biens et des services. Sur ce marché les ménages sont demandeurs des produits offerts par les entreprises.
- **Le marché est une institution** qui repose sur un ensemble de règles (la concurrence « libre et non faussée », la transparence des informations). Celles-ci constituent un cadre d'action contrôlé par d'autres institutions (la bourse, la Banque Centrale, les autorités de la concurrence ou de régulation des marchés). Des règles juridiques assurent le fonctionnement du système, en particulier le droit civil, avec ses deux composantes essentielles : le droit de la propriété privée et le droit des contrats.
- **Le marché est un système d'échanges décentralisés** qui repose sur la liberté des agents (liberté d'établissement, liberté de concurrence, liberté de fixation des prix). Ce processus d'échange caractérise les économies de marché.

2. Les trois catégories de marché

En fonction de la nature des échanges, on recense trois types de marchés.

- **Le marché des biens et services** réunit l'offre globale d'un bien (proposé par les entreprises) et sa demande globale (exprimée par les ménages). La confrontation de l'offre et de la demande détermine, à un moment donné et pour une quantité déterminée, le prix d'un bien identifié. De manière plus générale, l'agrégation de l'offre et de la demande de l'ensemble des biens et services fixe le niveau général des prix.
- **le marché du travail** réunit l'offre de travail (proposée par les ménages) et la demande de travail (offerte par les entreprises). En théorie, la confrontation de l'offre et de la demande détermine, à un moment donné, le prix du travail (par exemple le niveau de salaire.).
- **Le marché des capitaux** réunit l'offre de financement des agents à capacité excédentaire (notamment les ménages) et la demande de financement des agents à besoin structurels de financement (les entreprises).

Remarque

On distingue généralement :

- le marché financier des titres de long terme (qui détermine le cours des actions) ;
- le marché monétaire de la liquidité à court terme (qui fixe théoriquement le taux d'intérêt, sous le contrôle de la Banque Centrale) ;
- le marché des changes (qui fixe le cours des devises).

B. Le rôle des prix et la décision des agents

1. La détermination des prix sur le marché

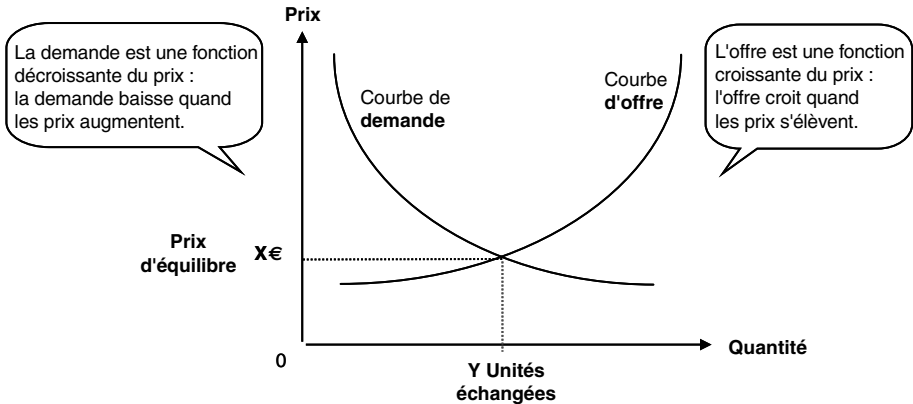
- **La détermination des prix sur du marché**

La demande est une fonction décroissante des prix (la demande d'un bien augmente lorsque le prix du bien diminue) et symétriquement l'offre est une fonction croissante des prix. C'est la loi de l'offre et de la demande. L'intersection de l'offre et de la demande, pour un bien identifié à un moment donné, détermine le prix du bien pour une quantité de référence.

- **L'équilibre du marché.** La loi des débouchés de J.B. Say (« les produits s'échangent contre des produits ») suppose implicitement que toute production donne naissance à des revenus qui seront intégralement consacré à l'achat d'autres biens (ou à l'épargne pour un futur investissement). Théoriquement l'offre crée ainsi sa propre demande et l'équilibre général du marché est toujours et spontanément

atteint, sans intervention des pouvoirs publics : les crises (de surproduction notamment) sont impossibles.

- **Pour chaque bien, le marché détermine un prix d'équilibre.** Cependant le prix de tous les biens n'obéit pas à ce mécanisme, C'est le cas sur les marchés partiellement administrés par les pouvoirs publics (prix de médicaments remboursés par la sécurité sociale, prix du gaz, prix de la production agricole dans le cadre de la politique agricole commune de l'Union européenne).



Remarque : les élasticités

Ce principe ne tient pas compte du phénomène d'élasticité-prix.

L'élasticité-prix mesure l'évolution de la demande d'un bien correspondant à une variation du prix de ce bien. Si en règle générale la baisse des prix des biens secondaires (biens d'équipement du foyer par exemple) induit la hausse de la demande, la baisse du prix de biens de première nécessité n'entraîne pas (dans les pays développés) l'accroissement de la demande (la baisse du prix du pain n'induit pas la hausse de la demande de pain).

2. Le rôle des prix

Le prix est un vecteur d'information qui délivre des signaux aux entreprises et aux ménages.

- **C'est un indicateur de rareté** qui oriente la décision des entreprises (les prix relatifs du capital, et du travail interviennent dans le choix de la combinaison productive) tout comme sur la nature des biens à produire (l'évolution des prix du pétrole conduit les constructeurs automobiles à proposer d'autres technologies).

- **C'est un élément de comparaison** qui oriente le comportement des consommateurs dans leurs arbitrages (choix des sources d'énergie dans le système de chauffage individuel par exemple).
- **C'est une variable d'ajustement** du marché. En situation de déséquilibre (résultant d'un excès de l'offre suite à des anticipations erronées des producteurs, ou suite à un excès de demande) le mécanisme de variation des prix, à la hausse comme à la baisse, permet au marché de se réajuster vers l'équilibre.

III Complément

Les prix et la décision des agents

Le niveau et l'évolution des prix exercent une influence sur la décision des agents.

- **Les décisions des agents résultent de divers arbitrages** : Les ménages sont amenés à choisir entre plusieurs consommations alternatives, ou entre consommation et épargne, ou bien encore entre plusieurs placements d'épargne. Le niveau de prix (en termes de consommation) ou le rendement de l'épargne est un facteur de choix. De même les entreprises doivent procéder à des choix entre plusieurs stratégies (affectation des ressources disponibles entre plusieurs combinaisons productives compte tenu du prix relatif des facteurs, quantité de produits à fabriquer en fonction du prix de vente ...).
- **Ces arbitrages reposent sur une analyse coûts/avantages** en tenant compte d'une part des gains possibles espérés, mais aussi d'autre part de la somme des coûts nécessaires, ou du prix de la renonciation à la consommation immédiate.
- **Cette analyse intègre un facteur de risque**, lié par exemple à l'évolution future des prix. En situation d'incertitude, les agents procèdent à des anticipations. En fonction de l'évolution, prévisible ou anticipée des prix, les décisions des agents créent des comportements de demandeurs (achats de précaution avant la hausse annoncée du prix de certains biens tel que le fuel domestique par exemple) ou des comportements d'offreurs (vente de titres avant la baisse anticipée des cours).

Remarque : la mesure de prix

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante.

L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le SMIC. L'indice retenu pour le SMIC est celui des « ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé, hors tabac ».

L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. L'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié.

Source : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/-indice-prix-consommation.htm>



Application

Énoncé

L'équilibre général du marché est-il toujours assuré ?

Solution

Si l'offre crée sa propre demande (la loi des débouchés) l'équilibre général est l'état naturel et spontané du marché. Les crises de surproduction (ou de sous production) sont impossibles, seuls pouvant survenir des déséquilibres partiels spécifiques à certains biens.

- Dans une économie fermée, la demande globale correspond à la consommation et à l'investissement (soit $D = C + I$), et l'offre correspond à la consommation et à l'épargne (soit $O = C + S$) ; L'équilibre général suppose donc que $C + I = C + S$, donc que $I = S$, de sorte que toute l'épargne soit réinvestie.
- Or une partie de l'épargne n'est pas réinvestie dans les investissements productifs des entreprises. La thésaurisation, ou les placements spéculatifs, générateurs de bulles financières détruisent l'équilibre I-S. De plus, pour effectuer leurs transaction les agents ont besoin d'une encaisse liquide, c'est-à-dire non placée (hypothèse de la préférence pour la liquidité).
- De manière plus générale, le modèle de la loi de Say repose sur la neutralité de la monnaie (« la monnaie n'est qu'un voile » – Stuart Mill –). Dans cette perspective la monnaie n'exerce aucune influence sur la sphère réelle, et n'alerte pas les conditions de la production et des échanges. Or l'inflation est aussi un phénomène monétaire (via la création monétaire par les banques). De plus le niveau du taux d'intérêt exerce une influence sur le rythme de la croissance et le niveau des prix. Enfin la variation des taux de change produit un impact sur les échanges internationaux.

Ainsi les revenus liés à la production ne retournent pas systématiquement pour les entreprises, sous forme de demande ou d'offre de financement. Des déséquilibres durables sont donc possibles.